Hydro Québec

Rapport trimestriel

Deuxième trimestre 2010

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Sommaire des résultats du premier semestre

Pour le semestre terminé le 30 juin 2010, le bénéfice net a atteint 1 820 M$, comparativement à 1 758 M$ en 2009.

La gestion active des risques de marché a permis de limiter l'effet de la baisse des prix de l'énergie et de l'appréciation du dollar canadien. D'autre part, les ventes au Québec ont diminué en raison des températures douces enregistrées à l'hiver 2010, de sorte qu'Hydro-Québec Production a pu augmenter ses exportations au premier semestre.

Par ailleurs, compte tenu des faibles niveaux de précipitation dans les bassins hydroélectriques de l'entreprise en 2010, Hydro-Québec Production devra limiter ses exportations dans la deuxième moitié de l'année.

Toutefois, les résultats satisfaisants du premier semestre permettent à Hydro-Québec d'être confiante d'atteindre un bénéfice net de l'ordre de 2,4 G$ en 2010, en conformité avec le *Plan stratégique 2009-2013* et le budget du Québec du 30 mars dernier.

Deuxième trimestre

Au deuxième trimestre 2010, le bénéfice net s'est élevé à 378 M$, soit un résultat comparable aux 381 M$ inscrits en 2009.

Résultats consolidés du premier semestre

Les **produits** ont totalisé 6 514 M$, comparativement à 6 506 M$ en 2009. Au Québec, les produits des ventes d'électricité se sont chiffrés à 5 436 M$, en baisse de 192 M$ par rapport à 2009. Sur les marchés hors Québec, ils se sont établis à 906 M$, en hausse de 170 M$. Quant aux autres produits, ils ont atteint 172 M$, contre 142 M$ en 2009.

Au Québec, la diminution de 192 M$ des produits des ventes d'électricité résulte essentiellement d'une baisse de volume de 3,8 TWh, attribuable aux températures douces de l'hiver 2010. Cette baisse a été atténuée par les ajustements tarifaires des 1er avril 2009 et 2010.

Sur les marchés hors Québec, la hausse de 170 M$ découle principalement d'une augmentation de 5,7 TWh du volume des exportations d'Hydro-Québec Production. La baisse des prix de l'énergie sur les marchés a été atténuée par l'effet favorable des opérations de couverture réalisées par l'entreprise relativement aux activités de commercialisation.

Les **charges totales** ont atteint 3 468 M$, soit 105 M$ de moins qu'en 2009. Les températures douces enregistrées à l'hiver 2010 ont entraîné une diminution de 89 M$ des achats d'électricité et de combustible. Elles ont également conduit à la comptabilisation d'un actif réglementaire de 105 M$ relatif aux écarts des revenus liés aux aléas climatiques, soit les écarts entre les revenus de transport et de distribution réels d'Hydro-Québec Distribution et les revenus prévus dans les dossiers tarifaires selon la normale climatique. L'effet favorable de ces éléments a été atténué par une augmentation de 49 M$ de la charge d'amortissement.

Résultats sectoriels du premier semestre

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production a atteint 1 169 M$ au premier semestre 2010, par rapport à 1 224 M$ à la même période en 2009. Les exportations nettes d'électricité, y compris l'effet favorable des opérations de couverture réalisées par l'entreprise relativement aux activités de commercialisation, ont augmenté de 169 M$, en raison d'une hausse de volume surtout attribuable aux températures douces enregistrées au Québec à l'hiver 2010. Cette hausse a été contrebalancée par une diminution de 75 M$ des revenus des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution résultant de l'effet des températures, ainsi que par une augmentation de 87 M$ des frais de réservation du réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est élevé à 269 M$, en hausse de 37 M$ par rapport à 2009. Par suite d'une décision de la Régie de l'énergie, les produits des services de transport pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 38 M$. Les produits des services de transport de point à point fournis à Hydro-Québec Production ont progressé de 87 M$ en raison de l'augmentation du volume des exportations. Ces éléments ont été atténués par une augmentation de 78 M$ de la charge d'amortissement qui résulte surtout d'un changement de méthode d'amortissement appliqué prospectivement aux actifs liés aux activités réglementées, conformément à une décision de la Régie de l'énergie.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a inscrit un bénéfice net de 375 M$, comparativement à 303 M$ en 2009, soit une augmentation de 72 M$. Les produits des ventes d'électricité ont diminué de 240 M$ en raison des températures douces enregistrées au Québec à l'hiver 2010, dont l'effet a toutefois été atténué par les ajustements tarifaires des 1er avril 2009 et 2010. Cette diminution a été plus que compensée par une réduction de 162 M$ des achats nets d'électricité et de combustible ainsi que par la comptabilisation d'un actif réglementaire de 105 M$ relatif aux écarts des revenus liés aux aléas climatiques de l'hiver 2010. La charge d'amortissement a diminué de 34 M$, en raison surtout de l'amortissement des écarts des revenus liés aux aléas climatiques des années antérieures, tandis que les coûts du service de transport pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 38 M$.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Le volume d'activité du secteur a totalisé 1 246 M$ au premier semestre 2010, comparativement à 1 044 M$ en 2009. Parmi les travaux d'envergure en cours, soulignons le projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et le chantier de la Romaine-2, de même que

la poursuite des travaux d'ingénierie ainsi que des activités d'approvisionnement et de planification en vue de la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

Investissement

Au 30 juin 2010, les investissements en immobilisations corporelles, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique s'établissaient à 1 889 M$, comparativement à 1 720 M$ en 2009. Comme prévu, une part importante de cette somme a été consacrée aux grands projets de développement hydroélectrique d'Hydro-Québec Production, notamment les chantiers de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et de la Romaine-2.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport pour y intégrer les nouvelles capacités hydrauliques et éoliennes au Québec. Elle a également poursuivi ses investissements dans des activités de maintien et d'amélioration afin d'assurer la pérennité et la fiabilité de ses actifs de transport et d'améliorer la qualité du service.

Hydro-Québec Distribution a poursuivi ses investissements visant à répondre à la croissance du nombre d'abonnements au Québec ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses installations, notamment celles qui servent à l'automatisation du réseau de distribution. Elle a également continué de mettre en œuvre le Plan global en efficacité énergétique.

Financement

Hydro-Québec n'a effectué aucun emprunt significatif au deuxième trimestre 2010. Rappelons qu'au premier trimestre, la réouverture de l'émission d'obligations venant à échéance en février 2050 a permis de réunir 0,5 G$ sur le marché canadien, à un taux de 4,75 %.

Le président du Conseil d'administration,

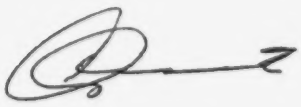

Michael L. Turcotte

Le président-directeur général,

Thierry Vandal

Le 13 août 2010

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 30 juin 2010	Trois mois terminés les 30 juin 2009 (retraités, note 2)	Six mois terminés les 30 juin 2010	Six mois terminés les 30 juin 2009 (retraités, note 2)
Produits		**2 693**	2 634	**6 514**	6 506
Charges					
Exploitation		**632**	650	**1 260**	1 263
Achats d'électricité et de combustible		**255**	258	**588**	677
Amortissement	4	**629**	576	**1 245**	1 196
Taxes		**216**	145	**488**	437
Reports réglementaires		**(4)**	-	**(113)**	-
		1 728	1 629	**3 468**	3 573
Bénéfice d'exploitation		**965**	1 005	**3 046**	2 933
Frais financiers	5	**587**	624	**1 226**	1 175
Bénéfice net		**378**	381	**1 820**	1 758

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Note	Trois mois terminés les 30 juin 2010	Trois mois terminés les 30 juin 2009 (retraités, note 2)	Six mois terminés les 30 juin 2010	Six mois terminés les 30 juin 2009 (retraités, note 2)
Solde au début de la période, publié		**14 869**	14 094	**17 312**	16 445
Ajustements	2	**(16)**	(15)	**(3 901)**	(3 743)
Solde au début de la période, retraité		**14 853**	14 079	**13 411**	12 702
Bénéfice net		**378**	381	**1 820**	1 758
Solde à la fin de la période		**15 231**	14 460	**15 231**	14 460

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2009 (retraités, note 2)
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 138	472
Placements temporaires		485	2 117
Clients et autres débiteurs		1 916	1 956
Instruments dérivés		1 243	1 324
Actifs réglementaires		32	71
Matériaux, combustible et fournitures		329	339
		5 143	6 279
Immobilisations corporelles		54 611	53 880
Placements		117	109
Instruments dérivés		730	753
Écart d'acquisition et actifs incorporels		1 211	1 212
Actifs réglementaires		1 009	883
Autres actifs		2 228	1 921
		65 049	65 037
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		472	29
Créditeurs et charges à payer		1 686	2 010
Dividendes à payer		-	2 168
Intérêts courus		877	899
Passifs réglementaires		25	3
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		1 986	586
Instruments dérivés		384	246
		5 430	5 941
Dette à long terme		36 089	37 113
Instruments dérivés		1 351	1 960
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		409	391
Passifs réglementaires		-	23
Autres passifs à long terme		841	812
Dette à perpétuité		307	303
		44 427	46 543
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		15 231	13 411
Cumul des autres éléments du résultat étendu	6	1 017	709
		16 248	14 120
		20 622	18 494
		65 049	65 037
Engagements et éventualités	9		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,
le président du Comité de vérification,

Jacques Leblanc

Jacques Leblanc

le président du Conseil d'administration,

Michael L. Turcotte

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 30 juin 2010	Trois mois terminés les 30 juin 2009 (retraités, note 2)	Six mois terminés les 30 juin 2010	Six mois terminés les 30 juin 2009 (retraités, note 2)
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		**378**	381	**1 820**	1 758
Ajustements					
Amortissement	4	**629**	576	**1 245**	1 196
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	5	**31**	29	**64**	61
Reports réglementaires		**(4)**	-	**(113)**	-
Autres		**10**	35	**(82)**	(32)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	**838**	792	**(293)**	(468)
Variation nette de l'actif et du passif au titre des prestations constituées		**(151)**	(56)	**(291)**	(97)
		1 731	1 757	**2 350**	2 418
Activités d'investissement					
Ajouts aux immobilisations corporelles		**(997)**	(971)	**(1 774)**	(1 610)
Ajouts aux actifs incorporels		**(18)**	(16)	**(35)**	(31)
Encaissements du remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998		**1**	4	**6**	9
Cession (acquisition) de placements		**11**	2	**11**	(15)
Coûts liés au Plan global en efficacité énergétique		**(47)**	(48)	**(80)**	(79)
Cession nette de placements temporaires		**53**	802	**1 633**	2 581
Autres		**5**	1	**8**	-
		(992)	(226)	**(231)**	855
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		**7**	999	**541**	2 031
Remboursement de dette à long terme		**(444)**	(209)	**(456)**	(215)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**840**	275	**930**	620
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**(476)**	(1 640)	**(735)**	(1 940)
Variation nette des emprunts à court terme		**(209)**	349	**434**	430
Dividendes versés		**-**	-	**(2 168)**	(2 252)
Autres		**(1)**	-	**(1)**	(1)
		(283)	(226)	**(1 455)**	(1 327)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**7**	(8)	**2**	(5)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**463**	1 297	**666**	1 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		**675**	1 029	**472**	385
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		**1 138**	2 326	**1 138**	2 326
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2010	2009 (retraités, note 2)	**2010**	2009 (retraités, note 2)
Bénéfice net	**378**	381	**1 820**	1 758
Autres éléments du résultat étendu				
Variation des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**537**	38	**563**	102
Reclassement aux résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(91)**	(111)	**(255)**	(227)
	446	(73)	**308**	(125)
Résultat étendu	**824**	308	**2 128**	1 633

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2010 et 2009

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 – Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, qu'Hydro-Québec juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard des états financiers consolidés annuels vérifiés et doivent, par conséquent, être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2009* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2009* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne les modifications de conventions comptables décrites aux notes 2 et 3.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

Note 2 – Modification de convention comptable

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles

Le 1er janvier 2010, Hydro-Québec a modifié la convention comptable relative à l'amortissement des immobilisations corporelles pour adopter la méthode de l'amortissement linéaire. Ces actifs étaient auparavant amortis selon la méthode de l'amortissement à intérêts composés, au taux de 3 %. La Direction estime que la méthode de l'amortissement linéaire est celle qui reflète le mieux le rythme auquel Hydro-Québec s'attend à consommer les avantages économiques futurs de ces actifs. Hydro-Québec a appliqué cette modification de convention comptable rétrospectivement avec retraitement des exercices antérieurs pour les actifs liés aux activités non réglementées. Pour les actifs liés aux activités réglementées, elle l'a appliquée prospectivement en conformité avec la norme *Accounting Standards Codification 980* du Financial Accounting Standards Board des États-Unis, « Regulated Operations », qui constitue la norme comptable de référence pour évaluer et mesurer les effets de la réglementation des tarifs.

L'application rétrospective de cette modification de convention comptable s'est traduite par une diminution de 3,9 G$ des immobilisations corporelles et des bénéfices non répartis au 1er janvier 2010 (3,7 G$ au 1er janvier 2009). La modification de convention comptable a entraîné une augmentation de la charge d'amortissement et une diminution des immobilisations corporelles de 117 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2010 et de 230 M$ pour la période de six mois terminée à cette date (54 M$ et 84 M$ pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2009).

Note 3 – Effets de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles

Dans sa décision D-2010-020 du 26 février 2010, la Régie a approuvé la modification de la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles appliquée par le Transporteur et par le Distributeur. Cette décision permet l'utilisation de la méthode de l'amortissement linéaire à compter du 1er janvier 2010. Des informations sur cette modification de convention comptable sont fournies à la note 2, Modification de convention comptable.

Transport

Dans sa décision D-2010-041 du 13 avril 2010, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er janvier 2010. Les nouveaux tarifs tiennent compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,44 %, fondé sur une structure du capital présumée comportant 30 % de capitaux propres. Par ailleurs, la Régie a accepté que le Transporteur comptabilise, dans les résultats de l'exercice 2010, des coûts de 51 M$ au titre des sorties d'actifs liés au poste des Cantons. Une charge d'amortissement de 12 M$ et une charge de 25 M$ ont donc été inscrites à ce titre pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2010.

Note 3 – Effets de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés (suite)

Distribution

Dans sa décision D-2010-035 du 30 mars 2010, la Régie a accordé une hausse uniforme de 0,35 % des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er avril 2010. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,54 % en 2010, fondé sur une structure du capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Au 31 mars 2010, un écart de 105 M$ entre les revenus de transport et de distribution réels et les revenus prévus dans les dossiers tarifaires selon la normale climatique avait été comptabilisé à titre d'actif réglementaire. Si ces activités n'étaient pas réglementées, les revenus réels auraient été comptabilisés, de sorte que les reports réglementaires et le bénéfice net auraient respectivement été augmentés et réduits de 105 M$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010. Cet ajustement n'a eu aucune incidence importante sur le bénéfice net de la période de trois mois terminée le 30 juin 2010.

Dans sa décision D-2010-078 du 15 juin 2010, la Régie a autorisé le Distributeur à créer un compte de frais reportés portant intérêt au taux autorisé sur la base de tarification, afin d'y comptabiliser les coûts liés au projet de lecture à distance des compteurs. Au 30 juin 2010, des coûts de 1 M$ avaient donc été comptabilisés à titre d'actif réglementaire. Les modalités d'amortissement de ce compte n'ont pas encore été établies.

Note 4 – Amortissement

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2010	2009	**2010**	2009
		(retraités, note 2)		(retraités, note 2)
Immobilisations corporelles[a]	**550**	437	**1 087**	920
Actifs incorporels	**24**	29	**48**	61
Actifs et passifs réglementaires	**55**	108	**110**	210
Radiations	**-**	2	**-**	5
	629	576	**1 245**	1 196

a) En 2009, la révision de la durée de vie utile des immobilisations corporelles s'était traduite par une diminution de 65 M$ de la charge d'amortissement pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2009 et de 60 M$ pour la période de six mois terminée à cette date. Dans le cas de certaines immobilisations corporelles servant à la production hydraulique, cette révision a fait passer la période d'amortissement maximale de 50 à 100 ans. La révision de la durée de vie utile des immobilisations corporelles n'a eu aucune incidence importante sur la charge d'amortissement des périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2010.

Note 5 – Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2010	2009	**2010**	2009
Intérêts				
Intérêts sur titres d'emprunt	**595**	611	**1 210**	1 187
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	**31**	29	**64**	61
	626	640	**1 274**	1 248
(Gain net) perte nette de change	**(14)**	21	**(4)**	14
Frais de garantie relatifs aux emprunts	**45**	43	**91**	87
	31	64	**87**	101
Moins				
Frais financiers capitalisés	**69**	77	**132**	153
Revenu net de placements	**1**	3	**3**	21
	70	80	**135**	174
	587	624	**1 226**	1 175

Note 6 – Cumul des autres éléments du résultat étendu

En couverture de flux de trésorerie

	Aux 30 juin	
	2010	2009
Solde au début de la période	**709**	1 243
Variation de la période	**308**	(125)
Solde à la fin de la période	**1 017**	1 118

Note 7 – Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2010	2009	**2010**	2009
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	**575**	568	**27**	(113)
Matériaux, combustible et fournitures	**(1)**	(34)	**8**	(18)
Créditeurs et charges à payer	**(120)**	(97)	**(298)**	(306)
Intérêts courus	**384**	355	**(30)**	(31)
	838	792	**(293)**	(468)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation des immobilisations corporelles	**1**	73	**63**	89
Intérêts payés	**169**	178	**1 097**	1 102

Note 8 – Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2010	2009	**2010**	2009
Coût constaté au titre des prestations constituées	**5**	13	**28**	27

	Six mois terminés les 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2010	2009	**2010**	2009
Coût constaté au titre des prestations constituées	**10**	27	**57**	53

Note 9 – Engagements et éventualités

Garanties

Au 30 juin 2010, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre des lettres de crédit ou des cautionnements fournis comme garanties s'élevait à 385 M$. De ce montant, 281 M$ concernaient les achats d'énergie. Des garanties de 152 M$ viennent à échéance entre 2010 et 2018 alors que d'autres, d'un montant de 233 M$, ont une échéance indéterminée.

Dans le cadre de la réalisation du plan de valorisation de ses participations à l'étranger, qui s'est terminée en 2008, Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles. Ces garanties, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé, sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables, soit jusqu'au 30 juin 2013.

Note 10 – Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

Trois mois terminés le 30 juin 2010

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	402	15	2 263	-	6	7[a]	**2 693**
Intersectoriels	1 041	755	17	732	329	(2 874)	-
Bénéfice net (perte nette)	342	131	(102)	-	4	3	**378**
Actif total au 30 juin 2010	30 153	17 857	12 316	457	4 525	(259)	**65 049**

Trois mois terminés le 30 juin 2009

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total (retraités, note 2)
Produits							
Clients externes	305	15	2 303	-	9	2[a]	2 634
Intersectoriels	1 030	697	16	649	318	(2 710)	-
Bénéfice net (perte nette)	385	104	(113)	-	3	2	381
Actif total au 30 juin 2009	27 650	17 336	11 972	410	6 327	(338)	63 357

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Note 10 – Informations sectorielles (suite)

Six mois terminés le 30 juin 2010

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 016	32	5 440	-	19	7[a]	**6 514**
Intersectoriels	2 488	1 523	36	1 246	648	(5 941)	-
Bénéfice net	1 169	269	375	-	1	6	**1 820**
Actif total au 30 juin 2010	30 153	17 857	12 316	457	4 525	(259)	**65 049**

Six mois terminés le 30 juin 2009

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total (retraités, note 2)
Produits							
Clients externes	792	27	5 674	-	10	3[a]	6 506
Intersectoriels	2 554	1 398	34	1 044	616	(5 646)	-
Bénéfice net (perte nette)	1 224	232	303	-	(7)	6	1 758
Actif total au 30 juin 2009	27 650	17 336	11 972	410	6 327	(338)	63 357

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Note 11 – Données comparatives

Certaines données de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de la période courante.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

Sommaire des résultats	Trois mois terminés les 30 juin			Six mois terminés les 30 juin		
	2010	2009[a]	Variation (%)	**2010**	2009[a]	Variation (%)
Produits	**2 693**	2 634	2,2 ↑	**6 514**	6 506	0,1 ↑
Charges	**1 728**	1 629	6,1 ↑	**3 468**	3 573	2,9 ↓
Frais financiers	**587**	624	5,9 ↓	**1 226**	1 175	4,3 ↑
Bénéfice net	**378**	381	0,8 ↓	**1 820**	1 758	3,5 ↑

Bénéfice net

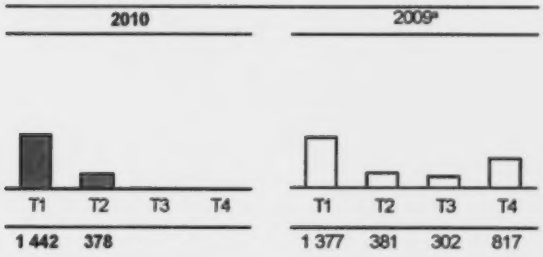

Produits

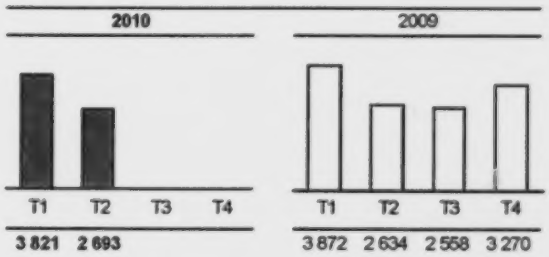

Produits des ventes d'électricité au Québec

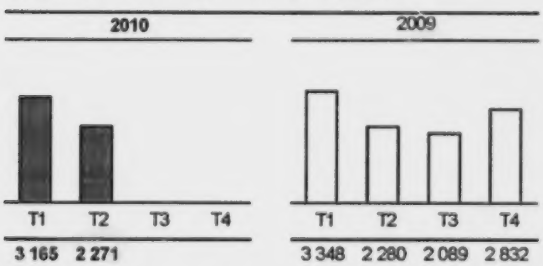

Produits des ventes d'électricité hors Québec

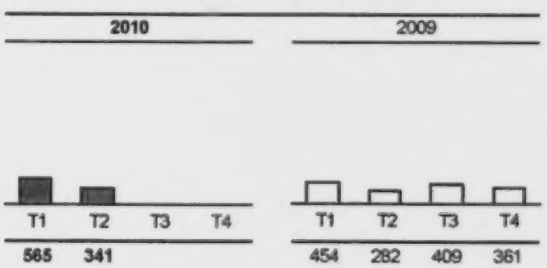

a) Les résultats de 2009 comprennent des ajustements qui sont principalement liés à l'application rétrospective d'une modification de convention comptable.

Faits saillants du trimestre

Production

L'hydroélectricité, une énergie renouvelable

En juin, le Vermont a adopté une loi intitulée *An Act Relating to Renewable Energy*, qui reconnaît l'hydroélectricité comme étant une énergie propre et renouvelable, quelle que soit la puissance de l'installation qui la produit. Conformément aux principes de cette loi, Hydro-Québec et deux importants distributeurs d'électricité du Vermont ont signé, le 12 août, un contrat d'approvisionnement qui sera en vigueur de 2012 à 2038.

Hommage à deux grands hommes d'État

Le 22 juin, les centrales Manic-2 et Manic-3 ont respectivement été renommées centrale Jean-Lesage et centrale René-Lévesque en commémoration du 50e anniversaire du début de la Révolution tranquille. La désignation de ces deux centrales sur la rivière Manicouagan rend hommage à deux figures marquantes de l'histoire du développement hydroélectrique du Québec.

Distribution

Petite hydraulique : des retombées régionales de l'ordre de 500 M$

Hydro-Québec a retenu treize projets dans le cadre du programme visant l'achat de 150 MW d'énergie produite par des centrales hydroélectriques de 50 MW et moins, lancé en juillet 2009. Ces projets, dont dix seront réalisés entièrement par des collectivités locales ou des communautés autochtones et trois, en partenariat avec le secteur privé, entraîneront des retombées d'environ 500 M$ et soutiendront quelque 1 200 emplois au Québec.

Innovation technologique

Une haute distinction

Hydro-Québec et la British Columbia Transmission Corporation ont remporté le prix Edison 2010, qui constitue la plus haute distinction du secteur des services publics d'électricité. Ce prix reconnaît le leadership et l'esprit d'innovation des deux entreprises ainsi que leur contribution au progrès de l'industrie électrique. Il leur a été décerné pour la technologie LineScout, un robot d'inspection des lignes aériennes sous tension qui peut franchir une variété d'obstacles (chaînes d'isolateurs, amortisseurs de vibrations, balises de signalisation, etc.).

Transport électrique : mise en place d'une infrastructure de recharge

Communauto, l'un des plus importants services d'autopartage du monde et premier service de ce type en Amérique du Nord, intégrera 50 voitures tout électriques Nissan LEAF^MC à son parc automobile à compter de 2011, année où ce véhicule sera commercialisé sur le marché canadien. Hydro-Québec mettra en place l'infrastructure de recharge dont Communauto aura besoin pour assurer le bon fonctionnement des voitures.

Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4
This report is also available in English.
www.hydroquebec.com
ISSN 0848-5836